



First Session
Thirty-seventh Parliament, 2001

Première session de la
trente-septième législature, 2001

SENATE OF CANADA

SÉNAT DU CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

Agriculture and Forestry

Agriculture et des forêts

Chair:
The Honourable LEONARD J. GUSTAFSON

Président:
L'honorable LEONARD J. GUSTAFSON

Tuesday, October 30, 2001

Le mardi 30 octobre 2001

Issue No. 17

Fascicule n° 17

Third meeting on:
Bill S-22, An Act to provide for the recognition of the
Canadian Horse as the national horse of Canada

Troisième réunion concernant:
Le projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance
du cheval de race canadienne comme le
cheval national du Canada

INCLUDING:
THE SIXTH REPORT OF THE COMMITTEE
(Bill S-22)

Y COMPRIS:
LE SIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ
(projet de loi S-22)

WITNESSES:
(See back cover)

TÉMOINS:
(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON
AGRICULTURE AND FORESTRY

The Honourable Leonard J. Gustafson, *Chair*

The Honourable Jack Wiebe, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Biron	* Lynch-Staunton
* Carstairs, P.C.	(or Kinsella)
(or Robichaud, P.C.)	Oliver
Chalifoux	Phalen
Day	Stratton
Hublely	Tkachuk
LeBreton	Tunney

* *Ex Officio Members*

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE
L'AGRICULTURE ET DES FORÊTS

Président: L'honorable Leonard J. Gustafson

Vice-président: L'honorable Jack Wiebe

et

Les honorables sénateurs:

Biron	* Lynch-Staunton
* Carstairs, c.p.	(ou Kinsella)
(ou Robichaud, c.p.)	Oliver
Chalifoux	Phalen
Day	Stratton
Hublely	Tkachuk
LeBreton	Tunney

* *Membres d'office*

(Quorum 4)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 30, 2001
(23)

[English]

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry met this, at 6:30 p.m. in room 172-E, Centre Block, the Chair, the Honourable Senator Leonard J. Gustafson, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Biron, Chalifoux, Day, Gustafson, Hubley, Oliver, Phalen, Tunney and Wiebe (9).

Other senators present: The Honourable Senators Fairbairn, P.C. and Sparrow (2).

In attendance: From the Research Branch of the Library of Parliament: June Dewetering.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Monday, June 11, 2001 the committee continued consideration of Bill S-22, to provide for the recognition of the Canadian Horse as the national horse of Canada.

WITNESSES:

The Honourable Lowell Murray, P.C.

Murray Calder, M.P.

Senator Murray and Murray Calder, M.P., each made an opening statement and answered questions.

It was agreed — That the committee move to clause-by-clause consideration of Bill S-22, An Act to provide for the recognition of the Canadian Horse as the national horse of Canada.

It was agreed — That the title stand postponed.

It was agreed — That the preamble stand postponed.

It was agreed — That clause 1 stand postponed.

The Honourable Senator Day moved, — That Bill S-22 be amended, on page 2:

(a) by replacing, in the French version, the heading preceding clause 2 with the following:

“LE CHEVAL NATIONAL”; and

(b) by replacing, in clause 2, lines 3 and 4 with the following:

“2. The horse known as the Canadian horse is hereby recognized and de-”.

The question being put on the motion, it was agreed.

It was agreed — That clause 2 carry as amended.

The Honourable Senator Day moved, — That Bill S-22 be amended in clause 1, on page 2, by replacing, in the French version, lines 1 and 2 with the following:

“1. *Loi sur le cheval national du Canada.* ”.

The question being put on the motion, it was agreed.

It was agreed — That clause 1 carry as amended.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le mardi 30 octobre 2001
(23)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts se réunit aujourd'hui, à 18 h 30, dans la pièce 172-E de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable sénateur Leonard J. Gustafson (*président*).

Membres du comité présents: Les honorables sénateurs Biron, Chalifoux, Day, Gustafson, Hubley, Oliver, Phalen, Tunney et Wiebe (9).

Autres sénateurs présents: Les honorables sénateurs Fairbairn, c.p. et Sparrow (2).

Également présente: De la Direction de la recherche parlementaire, Bibliothèque du Parlement: June Dewetering.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le lundi 11 juin 2001, le comité poursuit son examen du projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada.

TÉMOINS:

L'honorable Lowell Murray, c.p.

Murray Calder, député.

Le sénateur Murray et Murray Calder, député, font une déclaration et répondent aux questions.

Il est convenu — Que le comité procède à l'examen article par article du projet de loi C-22, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada.

Il est convenu — De reporter l'étude du titre.

Il est convenu — De reporter l'étude du préambule.

Il est convenu — De reporter l'étude de l'article 1.

Il est proposé par l'honorable sénateur Day — Que le projet de loi S-22 soit modifié, à la page 2:

a) par substitution, dans la version française, à l'intertitre précédent l'article 2, de ce qui suit:

«LE CHEVAL NATIONAL»; et

b) à l'article 2, par substitution, aux lignes 3 à 5, de ce qui suit:

«2. Le cheval canadien est reconnu et désigné comme le cheval national du Canada.».

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu — Que l'article 2 modifié soit adopté.

Il est proposé par l'honorable sénateur Day — Que le projet de loi S-22 soit modifié à l'article 1, à la page 2, par substitution, dans la version française, aux lignes 1 et 2, de ce qui suit:

«1. *Loi sur le cheval national du Canada.*».

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu — Que l'article 1 modifié soit adopté.

The Honourable Senator Day moved, — That Bill S-22 be amended, in the preamble, on page 1:

- (a) by replacing line 1 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was introduced in-”;
- (b) by replacing line 6 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse in-”;
- (c) by replacing line 12 with the following:
“known the Canadian horse have made clear”;
- (d) by replacing line 17 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was at”;
- (e) by replacing lines 24 and 25 with the following:
“re-establish and preserve the Canadian horse;”;
- (f) by replacing line 28 with the following:
“the Canadian horse in the history of Canada;”.

It was moved by Senator Day — That the motion be amended to add the word “English” between the words “in the” and “preamble,”.

The question being put on the amendment, it was agreed.

The question being put on the motion, it was agreed.

The Honourable Senator Day moved — That Bill S-22 be amended, in the French preamble, on page 1:

- By replacing line 2 with the following:
«que le cheval canadien a été»;
- By replacing line 7 with the following:
«que les chevaux canadiens se»;
- By replacing line 14 with the following:
«cheval canadien en ont loué les»;
- By replacing line 19 with the following:
«que le cheval canadien a failli»;
- by replacing lines 26 and 27 with the following:
«préservé le cheval canadien»;
- by replacing lines 29 and 30 with the following:
«reconnaître la place exceptionnelle du cheval canadien dans l’histoi- ».

The question being put on the motion, it was agreed.

It was agreed — That the preamble carry as amended.

The Honourable Senator Day moved — That Bill S-22 be amended, on page 1, by replacing the long title with the following:

“An Act to provide for the recognition of the Canadian horse as the national horse of Canada”.

The question being put on the motion, it was agreed.

It was agreed — That the long title carry as amended.

It was agreed — That the Bill be adopted as amended.

Il est proposé par l’honorable sénateur Day — Que la version anglaise du projet de loi S-22 soit modifiée, dans le préambule, à la page 1, comme suit:

- (a) by replacing line 1 with the following:
«WHEREAS the Canadian horse was introduced in-»;
- (b) by replacing line 6 with the following:
«WHEREAS the Canadian horse in-»;
- (c) by replacing line 12 with the following:
«known the Canadian horse have made clear»;
- (d) by replacing line 17 with the following:
«WHEREAS the Canadian horse was at»;
- (e) by replacing lines 24 and 25 with the following:
«re-establish and preserve the Canadian horse;»;
- (f) by replacing line 28 with the following:
«the Canadian horse in the history of Canada».

Il est proposé par le sénateur Day — Que la motion soit modifiée par l’ajout du mot «English» entre les mots «in the» et «preamble».

L’amendement, mis aux voix, est adopté.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Il est proposé par l’honorable sénateur Day — Que le projet de loi S-22 soit modifié, dans le préambule, à la page 1:

- Par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit:
«que le cheval canadien a été»;
- Par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit:
«que les chevaux canadiens se»;
- Par substitution, à la ligne 14, de ce qui suit:
«cheval canadien en ont loué les»;
- Par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit:
«que le cheval canadien a failli»;
- Par substitution, aux lignes 26 et 27, de ce qui suit:
«préservé le cheval canadien»;
- Par substitution, aux lignes 29 et 30, de ce qui suit:
«reconnaître la place exceptionnelle du cheval canadien dans l’histoi-».

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu — Que le préambule modifié soit adopté.

Il est proposé par l’honorable sénateur Day — Que le projet de loi S-22, à la page 1, soit modifié par substitution, au titre intégral, de ce qui suit:

«Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada».

La question, mise aux voix, est adoptée.

Il est convenu — Que le titre intégral modifié soit adopté.

Il est convenu — Que le projet de loi modifié soit adopté.

It was agreed — That the Chair report the Bill as amended at the next sitting of the Senate.

At 7:07 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Il est convenu — Que le président fasse rapport du projet de loi modifié à la prochaine réunion du Sénat.

À 19 h 07, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ:

Le greffier du comité,

Daniel Charbonneau

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, October 31, 2001

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry has the honour to present its

SIXTH REPORT

Your Committee, to which was referred Bill S-22, An Act to provide for the recognition of the *Canadien* Horse as the national horse of Canada, has, in obedience to the Order of Reference of Monday, June 11, 2001, examined the said Bill and now reports the same with the following amendments:

1. *Page 1, long title*: Replace the long title with the following:

“An Act to provide for the recognition of the Canadian horse as the national horse of Canada”.

2. *Page 1, preamble*:

(a) Replace line 1 with the following:

“WHEREAS the Canadian horse was in-”;

(b) Replace line 6 with the following:

“WHEREAS the Canadian horse in-”;

(c) Replace line 12 with the following:

“known the Canadian horse have made clear”;

(d) Replace line 17 with the following:

“WHEREAS the Canadian horse was at”;

(e) Replace lines 24 and 25 with the following:

“re-establish and preserve the Canadian horse;” and

(f) Replace line 28 with the following:

“the Canadian horse in the history of Canada;”.

3. *Page 2, Clause 1*: Replace, in the French version, lines 1 and 2 with the following:

“1. *Loi sur le cheval national du Canada.*”

4. *Page 2, Clause 2*:

(a) Replace, in the French version, the heading preceding clause 2 with the following:

“LE CHEVAL NATIONAL”; and

(b) Replace lines 3 and 4 with the following:

“2. The horse known as the Canadian horse is hereby recognized and de-“.

Respectfully submitted,

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 31 octobre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts a l'honneur de présenter son

SIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, auquel a été déféré le Projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada, a, conformément à l'ordre de renvoi du lundi 11 juin 2001, étudié ledit projet de loi et en fait maintenant rapport avec les amendements suivants:

1. *Page 1, titre intégral*: Remplacer le titre intégral par ce qui suit:

«Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada».

2. *Page 1, préambule*:

a) Remplacer la ligne 2 par ce qui suit:

«que le cheval canadien a été»;

b) Remplacer la ligne 7 par ce qui suit:

«que les chevaux canadiens se»;

c) Remplacer la ligne 14 par ce qui suit:

«cheval canadien en ont loué les»;

d) Remplacer la ligne 19 par ce qui suit:

«que le cheval canadien a failli»;

e) Remplacer les lignes 26 et 27 par ce qui suit:

«préservé le cheval canadien;»;

f) Remplacer les lignes 29 et 30 par ce qui suit:

«reconnaître la place exceptionnelle du cheval canadien dans l'histoi- ».

3. *Page 2, Article 1*: Remplacer, dans la version française, aux lignes 1 et 2 par ce qui suit:

«1. *Loi sur le cheval national du Canada.*».

4. *Page 2, Article 2*:

a) Remplacer, dans la version française, à l'intertitre précédant l'article 2 par ce qui suit:

«LE CHEVAL NATIONAL»;

b) Remplacer les lignes 3 à 5 par ce qui suit:

«2. Le cheval canadien est reconnu et désigné comme le cheval national du Canada.».

Respectueusement soumis,

Le président,

LEONARD J. GUSTAFSON

Chair

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, October 30, 2001

The Standing Senate Committee on Agriculture and Forestry, to which was referred Bill S-22, an act to provide for the recognition of the Canadian Horse as the national horse of Canada, met this day at 6:30 p.m. to give consideration to the bill.

Senator Leonard J. Gustafson (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: On the agenda today we have two witnesses, Senator Murray and Member of Parliament Murray Calder, who are both interested in the Canadian horse. They will give us a short statement and then answer your questions. We will begin with Senator Murray.

Hon. Lowell Murray: Colleagues have already heard abundantly from me on this subject. As you know, I spoke as the sponsor of this bill at second reading. Last week, I took a fairly active part in the deliberations of your committee.

It remains only for me to thank you, Mr. Chairman, and the members of the committee, for the thorough and serious way in which you have studied this bill and the seriousness with which you have taken it. It is an important bill, if only, as I said last week, for symbolic purposes.

We had a lively discussion here on the linguistic issue last week. Some of us have had considerable correspondence on this matter as well. There has been the widest possible consultation on the matter not only with our own law clerk but also with the jurist linguists, the linguistic authorities. I think we are all unanimous in the view that this horse should be named the Canadian horse in the English version of the bill and “le cheval Canadien,” rather than “le cheval de race Canadienne,” in the French version. I have some amendments to that effect, which I will ask one of the members of the committee to move if that is acceptable.

Finally, it is an honour to be associated in this enterprise with Mr. Murray Calder, who is the Deputy Chairman of the Committee on Agriculture and Forestry in the House of Commons and the Member of Parliament for Dufferin-Peel-Wellington-Grey, an area with some fame and reputation in Ontario and in Canadian agriculture.

Mr. Calder's private members bill to designate this horse as Canada's national horse predated mine by some considerable time. It was only when his bill ran afoul of the procedural hurdles that some of the people interested in this matter prevailed upon me to take it up in the Senate. Should the bill receive your approval tonight and later third reading, it will go to the House of Commons where Mr. Calder has kindly volunteered to be its sponsor and where I think it will have a better chance of being considered and even passed by that chamber of our parliament.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 30 octobre 2001

Le Comité sénatorial permanent de l'agriculture et des forêts, auquel a été renvoyé le projet de loi S-22, Loi portant reconnaissance du cheval de race canadienne comme le cheval national du Canada, se réunit aujourd'hui à 18 h 30 pour en faire l'examen.

Le sénateur Leonard J. Gustafson (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président: Au programme aujourd'hui, nous avons deux témoins: le sénateur Murray et le député Murray Calder, qui s'intéressent tous deux au cheval de race canadienne. Ils feront une brève déclaration et répondront ensuite à vos questions. Nous allons commencer par le sénateur Murray.

L'honorable Lowell Murray: Collègues, vous m'avez déjà entendu parler abondamment de ce sujet. Comme vous le savez, en ma qualité de parrain de la mesure, j'ai prononcé une allocution à l'étape de la deuxième lecture de ce projet de loi. La semaine dernière, j'ai pris une part très active aux délibérations de votre comité.

Monsieur le président, membres du comité, il ne me reste qu'à vous remercier du sérieux avec lequel vous avez étudié ce projet de loi et de toute l'attention que vous lui avez accordée. C'est un projet de loi important, ne serait-ce que pour des raisons symboliques, comme je l'ai dit la semaine dernière.

D'ailleurs, la semaine dernière, nous avons eu une discussion animée sur une question linguistique. Certains d'entre nous ont également reçu à cet égard une correspondance volumineuse. Des consultations très vastes ont été menées, non seulement auprès de notre propre greffier légiste, mais aussi auprès de juristes linguistes, de sommités linguistiques. À l'unanimité, nous sommes convenus que ce cheval devrait s'appeler le «Canadian Horse» dans la version anglaise du projet de loi et le «cheval canadien», plutôt que «le cheval de race canadienne», dans la version française. J'ai certains amendements à cet effet que je demanderai à l'un des membres du comité de présenter, si cela vous convient.

Enfin, c'est un honneur pour moi d'être associé à cette initiative avec M. Murray Calder, vice-président du Comité de l'agriculture et des forêts de la Chambre des communes et représentant au Parlement de la circonscription de Dufferin-Peel-Wellington-Grey, qui a une excellente réputation dans le domaine agricole en Ontario et dans l'ensemble du Canada.

Le projet de loi d'initiative parlementaire de M. Calder visant à désigner ce cheval comme le cheval national du Canada précède de beaucoup le mien. C'est uniquement lorsque son projet de loi s'est heurté à des obstacles procéduriers que des personnes intéressées à ce dossier m'ont demandé de le parrainer au Sénat. Si la mesure devait recevoir votre approbation ce soir et franchir ensuite l'étape de la troisième lecture, il sera renvoyé à la Chambre des communes où M. Calder a aimablement accepté d'en être le parrain et où, je pense, elle aura une meilleure chance d'être étudiée et même adoptée par cette Chambre de notre Parlement.

I am honoured and pleased to call upon Mr. Calder to speak to the committee at this time.

Mr. Murray Calder, M.P.: I have always been a firm believer that there is strength in numbers. Senator Murray has my unqualified support within the House of Commons sponsoring Bill S-22. Of course, my bill in the House is Bill C-311.

I will touch on a couple of points in Canadian history that illustrate that the Canadian horse is an important breed and is important in our history.

In 1665, Louis XIV sent two stallions and 20 mares to New France. Eight of the mares were lost during the voyage. The horses that arrived started the history of this breed in Canada.

The Canadian horse became known as the ideal cavalry mount during the War of 1812. The study horses, hardened by the Canadian climate, were strong and tough and easy to keep.

In 1865, during the American civil war, the American army purchased thousands of Canadian horses. The huge demand led to a large reduction to the population of the Canadian horse. In 1885, the federal government issued a warning that the Canadian horse was in danger of extinction. Export of the breed was prohibited and a stud book was produced.

In 1901, the Canadian cavalry rode the Canadian horses and used them to pull heavy artillery during the Boer War. The horses that survived the war were not brought home to Canada.

In 1997, the Canadian horse celebrated its 350th anniversary in Canada. The Equine Research Centre in Guelph announced it is applying the latest reproduction and molecular biology techniques to help preserve the breed. Semen and embryos are frozen and stored to maintain the diversity of the genetic material for the future. There are eight Canadian horse bloodlines that remain in existence. The centre's study will identify the breeds most closely related. If the Canadian horse continues to decline, this stud book will be opened and crossed with similar breeds to preserve the beloved animal and reduce further inbreeding.

In 1999, through the efforts of committed breeders across Canada, the Canadian breed numbers approximately 3,000 horses. The Canadian horse is classified as critical on the endangered breeds list of the American Livestock Breeds Conservatory.

As you can see, the Canadian horse and Canadian history are one in the same. The United States does not have a national horse and could actually be looking at our own Canadian horse because it proved to be such a big contributor during the American Civil War. If we can get national recognition for this, our breeders will then have a breed of horse that will be worth considerable value and there will be considerable interest internationally in this breed because it would be recognized as the national horse of Canada.

J'ai l'honneur et le plaisir de demander à M. Calder de prendre la parole devant le comité.

M. Murray Calder, député: J'ai toujours cru que l'union fait la force. Le sénateur Murray peut compter sur mon appui sans réserve à Chambre des communes pour parrainer le projet de loi S-22. Quant à mon propre projet de loi à la Chambre, c'est le projet de loi C-311.

Permettez-moi de relater certains faits de l'histoire canadienne qui illustre à quel point le cheval canadien est une race importante sur le plan historique.

En 1665, Louis XIV a envoyé deux étalons et 20 juments en Nouvelle-France. Huit des juments ont péri au cours du voyage. C'est avec l'arrivée de ces chevaux qu'a débuté l'histoire de cette race au Canada.

Le cheval canadien a acquis la réputation d'être une monture de cavalerie idéale pendant la guerre de 1812. Endurcis par le climat canadien, ces solides chevaux se sont avérés vigoureux, résistants et faciles d'entretien.

En 1865, pendant la guerre civile américaine, l'armée américaine a acheté des milliers de chevaux canadiens. Cette forte demande a provoqué une réduction importante de la population du cheval canadien. En 1885, le gouvernement fédéral a sonné l'alarme: le cheval canadien était menacé d'extinction. L'exportation de la race a été interdite et un livre de haras a été produit.

En 1901, la cavalerie canadienne était montée sur des chevaux canadiens que l'on a utilisés pour tirer l'artillerie lourde au cours de la guerre des Boërs. Les chevaux qui ont survécu à la guerre n'ont pas été ramenés au Canada.

En 1997, le cheval canadien a célébré son 350^e anniversaire au Canada. Le Centre de recherche équine de Guelph a annoncé qu'il appliquait les techniques de biologie moléculaire et de reproduction les plus pointues pour tenter de préserver la race. On a congelé et entreposé du sperme et des embryons afin de maintenir la diversité du matériel génétique pour l'avenir. À l'heure actuelle, il reste huit lignées de cheval canadien. Grâce à une étude, le Centre sera en mesure d'identifier les races les plus étroitement liées. Si le cheval canadien continue de décliner, le livre de haras sera ouvert et on procédera à des croisements avec des races analogues afin de préserver cet animal bien-aimé et de réduire l'endogamie.

En 1997, grâce aux efforts d'éleveurs dévoués dans tout le Canada, la race comptait environ 3 000 chevaux au Canada. Le cheval canadien est inscrit sur la liste des races en péril du American Livestock Breeds Conservatory.

Comme vous pouvez le constater, l'histoire du cheval canadien et l'histoire du Canada sont intrinsèquement liées. Les États-Unis n'ont pas de cheval national et pourraient en fait envisager d'adopter le cheval canadien en raison de sa contribution des plus valables au cours de la guerre civile américaine. Si nous pouvons obtenir une reconnaissance nationale, nos éleveurs auront une race de cheval ayant une valeur considérable. D'ailleurs, si le cheval canadien était reconnu comme le cheval national du Canada, cela

This is exactly what Senator Murray and I hope to achieve; to have it recognized as the national breed.

Senator Hubley: When the horse was first brought to Canada, was it called the Canadian horse? Did you do any research on what the name of the breed was in France?

Mr. Calder: No. Basically, the horses that came across were brought from Normandy and Brittany. These are two of the most renowned horse-breeding provinces. The Breton horse is small in size and noted for its soundness and vigour. The Norman horse is similar to the Breton in appearance. However, they also came from the Andalusian sires, which were brought into Normandy, and the Percheron. This early stock shows influence from the Dutch horse, which was noted for its ability in trotting and general appearance.

Senator Hubley: The Canadian horse name was attributed to this particular animal when it was brought to Canada; is that correct?

Mr. Calder: There is crossbreeding going on within Canada as well. Due to the harshness of the Canadian climate, the breed became smaller and much hardier than when it originally came from France.

Mr. Hec Cloutier has the best story that I have ever heard. He put a Canadian horse up against a Percheron and the Canadian horse actually killed the Percheron horse because it could not keep up.

Senator Oliver: Some of the witnesses who appeared before the committee on this bill also talked about the Newfoundland pony. Do you have any information to indicate whether the Newfoundland pony, as it was, had any relationship to the Canadian horse or the original stock from Brittany? Newfoundland did not come into Canada until much later, but I wanted to know whether some of the same breeds went to Newfoundland and formed part of the Newfoundland pony.

Mr. Calder: That could be possible if the Newfoundland ponies arrived by way of Sable Island. I cannot say for sure. Perhaps Senator Murray has something on that.

Senator Murray: I cannot speak to that. I received a letter from someone about the Newfoundland pony, but only making the point that it had been known only to Newfoundland in terms of its contribution.

Senator Sparrow: There is no precedence for this action in Canada. We are setting new ground here and I wonder if the committee is aware of that. There is no national animal or bird of any description. In particular, there is not any recognition of it. If there were, it would probably be unusual to recognize a particular breed of animal. If you want a national horse to be a national symbol, then it would be basically all horses. We have the beaver as a national symbol but it is not a creature of stature. I have some concern about that.

ne manquerait de susciter énormément d'intérêt pour la race à l'échelle internationale.

C'est précisément ce que le sénateur Murray et moi-même espérons accomplir: une reconnaissance de ce cheval comme race nationale.

Le sénateur Hubley: Quand le cheval est arrivé au Canada, s'appelait-il Cheval canadien? Avez-vous fait des recherches pour savoir quel était le nom de cette race en France?

M. Calder: Non. Essentiellement, les chevaux qui sont arrivés ici venaient de Normandie et de Bretagne, les deux provinces les plus réputées pour l'élevage des chevaux. Le cheval breton est petit de taille et réputé pour son endurance et sa vigueur. Le cheval normand ressemble au cheval breton en apparence, mais il est également issu des étalons andalous qui ont été amenés en Normandie et du Percheron. La race originale affichait également l'influence du cheval hollandais, connu pour sa capacité de trotter et sa belle apparence générale.

Le sénateur Hubley: Le nom «cheval canadien» a été attribué à cet animal en particulier lorsqu'il a été amené au Canada; est-ce exact?

M. Calder: Il y a également eu des croisements au Canada. Compte tenu de la rigueur du climat canadien, la race est devenue plus petite et plus vigoureuse qu'elle ne l'était à l'origine, lorsqu'elle est arrivée de France.

M. Hec Cloutier peut vous raconter la meilleure histoire que de n'ai jamais entendue. Il a confronté un Cheval canadien à Pecheron; en fait, le Cheval canadien a tué le Percheron, ce dernier ne pouvant tout simplement pas suivre.

Le sénateur Oliver: Certains des témoins qui ont comparu devant le comité au sujet de ce projet de loi nous ont aussi parlé du poney de Terre-Neuve. Avez-vous des renseignements pouvant nous indiquer si le poney de Terre-Neuve a des liens avec le cheval canadien ou avec le cheptel original de Bretagne? Terre-Neuve est entrée beaucoup plus tard dans la Confédération canadienne, mais j'aurais voulu savoir si certaines des mêmes races sont allées à Terre-Neuve et ont contribué en partie au poney de Terre-Neuve.

M. Calder: Ce serait possible si les poneys de Terre-Neuve étaient arrivés par l'île de Sable. Je n'en suis pas certain. Peut-être que le sénateur Murray est au courant.

Le sénateur Murray: Je ne saurais dire. Quelqu'un m'a envoyé une lettre au sujet du poney de Terre-Neuve où l'on rapportait que sa contribution se limitait uniquement à Terre-Neuve.

Le sénateur Sparrow: C'est une initiative sans précédent au Canada. Nous faisons office de pionniers dans cette affaire, je me demande si les membres du comité en sont conscients. Il n'existe pas ici d'animal ou d'oiseau national quel qu'il soit. Et en particulier, aucun n'est ainsi reconnu. S'il y en avait un, il serait probablement inhabituel de reconnaître une race d'animal en particulier. Si l'on veut qu'un cheval national soit un symbole national, il faudrait englober tous les chevaux. Nous avons déjà le castor comme symbole national, mais ce n'est pas une créature de prestige. C'est préoccupant.

I have checked with the breeding associations of other horse breeders. We contacted about 30 and not one of them are aware of the bill before this Agriculture Committee or that it is so close to being passed in the house. By declaring this, it gives an unfair advantage to a breed to have the breed book read that it is the national symbol of Canada. Mr. Calder, you said that it creates a value in that aspect. That value might be of a detrimental value to other horse breeders in the country. We must be very aware of the affect that it may have. We should recognize the fact that they may have some input to put into this proposal that is being made. Perhaps you can comment on that.

Mr. Calder: This is my third time around with this bill. I have never been challenged by any other horse breeders on this issue. The breeders of the Canadian horses, the majority of which are in Quebec, are 100 per cent in favour of this bill.

Senator Sparrow: What about the breeders of other breeds of horses?

Mr. Calder: Yes. I have never had other horse farmers that have Belgians, Percherons, or other breeds objecting to this. There is absolutely no resistance. All I get is support.

Senator Sparrow: I said to you in my statement here that I have contacted those associations and they are not aware of this bill before this Agriculture Committee or that it is it going to the Senate. There are a number of Alberta horse breeders, for example, with associations headquartered in Alberta. You may be right about the Percheron and the Clydesdales associations in Ontario. Perhaps those breeders may have been aware, but I do not know that. All I know is that the breeders associations that we contacted are not aware of this bill.

Mr. Calder: I do not know what else I could have done do make them aware. I have had it on my Web site. It was in the national press the last time that I brought in the bill because the Bloc, at that point in time, considered it to be a separatist issue. If they missed it, then they missed it.

The counter question I would ask you, Senator Sparrow, is how will it adversely affect them? If we recognize this breed as the national horse of Canada, then it immediately will take on value. If these people are in the business of breeding horses, then they will want to pick up this breed because they can get in on the ground floor when the breed is cheap and it will escalate in price.

Senator Sparrow: You would not believe that, all of a sudden, the Quarter Horse Association would now start breeding the Canadian horse. They have a breed of their own. They will not quickly go out and buy this breed. If you have been in the cattle business, then you know that as well.

J'ai procédé à une vérification auprès des associations d'éleveurs d'autres races de chevaux. Nous avons communiqué avec une trentaine d'entre eux et aucun n'était au courant de l'existence du projet de loi, du fait qu'il était soumis au Comité de l'agriculture et à la veille d'être adopté par la Chambre. Je pense qu'inscrire dans le livre de haras qu'une race en particulier est le symbole national du Canada lui confère un avantage indu. Monsieur Calder, vous avez dit que cela lui accorderait une valeur considérable. Cette valeur peut être acquise au détriment des autres éleveurs de chevaux du pays. Nous devons être très conscients de l'effet que cela risque d'avoir. Il faut reconnaître le fait que les autres éleveurs pourraient avoir leur mot à dire dans cette proposition.

M. Calder: Ce projet de loi représente ma troisième tentative en ce sens et je n'ai jamais été contesté par d'autres éleveurs de chevaux à ce sujet. Les éleveurs de chevaux canadiens, dont la majorité sont au Québec, sont tout à fait en faveur de cette mesure.

Le sénatrice Sparrow: Qu'en est-il des éleveurs d'autres races de chevaux?

M. Calder: Oui. Je n'ai jamais rencontré des éleveurs de chevaux belges, de Percherons ou d'autres races qui aient émis des objections. Il n'y a absolument aucune résistance. Je n'ai que des appuis.

Le sénateur Sparrow: Je vous ai dit tout à l'heure que j'avais contacté leurs associations et que celles-ci ignoraient que le Comité de l'agriculture était saisi d'une telle mesure ou qu'elle allait être présentée au Sénat. De nombreux éleveurs de chevaux en Alberta sont représentés par des associations dont le siège social est en Alberta. Vous avez peut-être raison au sujet des associations représentant les éleveurs de Percherons et de Clydesdales en Ontario. Peut-être que ces éleveurs sont au courant, je n'en sais rien. Tout ce que je sais, c'est que les associations d'éleveurs avec lesquelles nous avons communiqué n'étaient pas au courant.

M. Calder: Je ne sais pas ce que j'aurais pu faire d'autre pour les sensibiliser à ma campagne. Cela figure sur mon site Web. La presse nationale en a fait état la dernière fois que j'ai présenté la mesure car à un moment donné, le Bloc avait considéré que c'était un dossier séparatiste. S'ils ont raté l'information, ils l'ont ratée.

La question que je vous poserais, sénateur Sparrow, est la suivante: de quelle façon cela pourrait-il leur nuire? Si nous reconnaissons le cheval canadien comme le cheval national du Canada, il prendra immédiatement de la valeur. Les d'éleveurs voudront sans doute élever des chevaux de cette race car ils pourront les acquérir à prix modique et voir le prix grimper par la suite.

Le sénateur Sparrow: Je vois mal les éleveurs de l'Association du Quarter Horse commencer à élever le cheval canadien. Ces éleveurs ont déjà une race qui leur est propre. Ils ne vont pas du jour au lendemain faire l'acquisition de chevaux de cette race. Si vous avez été éleveur de bétail, vous savez cela aussi bien que moi.

Mr. Calder: What I am saying is that we are all farmers. Farmers are in the business to make money. If I can make money with the Canadian horse, then I will do it.

Senator Sparrow: Yes. You would then have 10 breeds of horses that you are breeding on your farm because the Clydesdales have a market, and so on.

Mr. Calder: That is a possibility.

Senator Sparrow: With the established breeds, if an unfair advantage is given to any particular breed of horse or breed of animal, then it is detrimental to the other breeders associations.

You can talk about elk breeding or cattle breeding and the Seminoles and Charolais, and so on. They can promote their product and perhaps, by imports, increase their value. However, because tomorrow there is an advantage in another breed, they do not just go into that breed of cattle. A dairyman will say that they use one type of dairy cow and that they want to promote that breed of dairy cow. I am sure that would be the case here, too.

I am trying to ensure that we are not caught with the breed associations maintaining that they did not know that this was happening. I have not read about this in the *Western Producer* or in other magazines that would be in Western Canada, certainly not in the daily newspapers. However, it may have been there.

Senator Murray: It has not been the number one item on *The National*. Mr. Calder has had this bill the third time around. My original bill died on the Order Paper and I brought it back. The media has contacted me and I have clippings somewhere. To some extent, daily newspapers took it up for one reason or another and then specialized publications like *Canadian Geographic* became involved.

I cannot speak for the other breed associations. As I understand it, they are not suggesting that their breed rather than this breed ought to be declared a national horse but, rather, the possibility that declaring this a national horse would place them at a disadvantage. I had this very day a letter from a woman who has been breeding horses, mostly Arabian horses, for over 30 years. She writes: "It is only in the last few years that I learned of the Canadian horse. It saddens me to think that for so many years I knew nothing of its existence and I hope that your national horse bill will help change this for others. We need symbols of strength in this country. The Canadian horse is the perfect symbol, proud, strong, enduring, not a victim of its environment but a true survivor and a hero." This woman is from Mission, British Columbia. Her name is Roxanne Salinas. She is supporting this bill.

M. Calder: Ce que je dis, c'est que nous sommes tous des agriculteurs. Or les agriculteurs se sont lancés dans l'élevage pour faire des gains financiers. Si je peux faire de l'argent en me mettant à l'élevage du cheval canadien, je le ferai.

Le sénateur Sparrow: Oui. Avec ce raisonnement, votre élevage comprendrait des chevaux d'une dizaine de races car les chevaux Clydesdales ont également leur marché, et ainsi de suite.

M. Calder: C'est possible.

Le sénateur Sparrow: Pour les éleveurs de races établis, ce serait désavantageux que nous choisissons une race de cheval ou d'animal en particulier. Cela serait préjudiciable aux associations d'éleveurs d'autres races.

Vous pouvez parler de l'élevage de wapitis, de bétail, de Séminoles et de Charolaises. Les éleveurs peuvent promouvoir leurs produits de maintes façons et peut-être, grâce à des importations, en accroître la valeur. Cependant, ce n'est pas parce que demain une autre race sera avantageuse qu'ils se limiteront à élever des spécimens de cette race. Un producteur laitier vous dira qu'il élève un type de vache laitière et qu'il fait la promotion de cette race de vaches laitières. En l'occurrence, je suis sûr que ce sera aussi le cas.

Je veux simplement m'assurer que les associations d'éleveurs ne viendront pas se plaindre par la suite de ne pas avoir été courant. Je n'ai lu aucun article à ce sujet dans le *Western Producer* ou dans d'autres revues publiées dans l'ouest du Canada et certainement pas dans les quotidiens. Cela dit, il se peut que l'information ait été là.

Le sénateur Murray: Cela ne fait certainement pas la manchette de l'émission *The National*. M. Calder en est à sa troisième tentative pour faire adopter ce projet de loi. Mon projet de loi original est mort au *Feuilleton*, et je l'ai présenté de nouveau. À ce moment-là, les médias ont communiqué avec moi et j'ai à ce sujet diverses coupures de presse. Dans une certaine mesure, les quotidiens ont repris la nouvelle et ensuite, des publications spécialisées comme le *Canadian Geographic* ont emboîté le pas.

Je ne peux parler au nom des autres associations d'éleveurs. À ma connaissance, ils ne proposent pas que leur race plutôt que celle-ci soit désignée symbole national, mais ils craignent que le fait de déclarer le cheval canadien cheval national les désavantage. J'ai reçu aujourd'hui une lettre d'une femme qui élève des chevaux, surtout des chevaux arabes, depuis plus de 30 ans. Voici ce qu'elle m'écrit: «J'ai appris il y a quelques années seulement l'histoire du cheval canadien. Cela m'attriste de penser que pendant de nombreuses années, j'ai tout ignoré de son existence et j'espère que votre projet de loi sur sa reconnaissance comme cheval national changera cet état de fait pour d'autres gens. Nous avons besoin de symboles de force dans notre pays. Le cheval canadien est un symbole idéal par ses qualités de force et d'endurance; ce n'est pas une victime de son environnement, mais un survivant et un héros authentique.» Cette dame, du nom de Roxanne Salinas, habite à Mission, en Colombie-Britannique et elle appuie le projet de loi.

She continues in her letter: "I have noticed throughout the minutes that there seems to be some concern that breeders of other types of horses may object to the designation of the Canadian horse as the national horse of Canada. I sincerely believe that this will not happen. The Canadian horse, among knowledgeable horsemen aware of its history, is believed to be one of the oldest, if not the oldest breed in North America, even though Spanish horses were introduced to the southern part of the American continent many years preceding the arrival of the first Canadians in Quebec. These horses were not guarded or bred pure, as were the horses of Quebec and the Canadian horses of the Canadian Jesuit mission farms. These horses have survived in their purity to the present day after almost becoming lost to us forever. It is to the credit of the French-Canadian people, who strived so hard to save them, and to the other Canadians across the country who have joined in to help preserve this breed."

However, you are not disputing the history, so I will not go on, but she says that the idea of declaring this bill the national horse is supported by the records of the National Archives of Canada, Canadiana on-line, Canadian Institute for Historical Microfilm Reproduction, Jesuit relations, et cetera. It is a good letter. The point is that she is a breeder mostly of Arabian horses and now that she knows the Canadian horse she wants to congratulate Mr. Calder and me, and she supports the bill.

Senator Wiebe: I wish to respond to Senator Sparrow's concerns. I had never heard of the Canadian horse until Senator Murray moved the bill in the house. My favourite horse has always been the Morgan horse. It was rather nice to learn that the basis of which the Morgan horse was developed came from the Canadian horse. The wonderful part about the Canadian horse — besides Senator Murray's persuasive speech that convinced me that I should be supporting this bill — is that this horse developed right here in Canada and has evolved over the years. This is not the same horse that is bred and registered today that came over to Canada as a gift. It has matured along the way and it has been developed in Canada exactly the same way the Morgan horse developed in the U.S.

After I rose to speak in the house in favour of this bill, I did some checking around to see if there are any other breeds in Canada that had been bred in Canada and there are not any. I spoke to some members of the Quarter Horse Association who feel strongly about their horse and they are very proud of their horse. However, they are also proud of the fact, as the letter indicates, that there was actually a horse that was developed right here in Canada. I have the feeling from talking to them that they were supportive of this legislation. It is on that basis that I support it as well.

Mr. Calder, this is now the third time around for you. Considering the fact that the Senate may pass this bill, what are the chances of this bill being passed once it goes back to the House of Commons?

Elle ajoute dans sa lettre: «À la lecture du compte rendu des travaux du comité, je constate que l'on craint que les éleveurs d'autres races de chevaux s'opposent au fait de désigner le Cheval canadien comme cheval national du Canada. Je crois sincèrement que cela ne se produira pas. Dans les cercles équestres où l'on connaît son histoire, on considère le cheval canadien comme l'un des plus vieux, sinon le plus vieux cheval en Amérique du Nord, même si des chevaux espagnols ont été introduits dans la partie sud du continent américain de nombreuses années avant l'arrivée des premiers chevaux canadiens au Québec. Ces chevaux n'ont pas été gardés purs comme les chevaux canadiens élevés au Québec, notamment dans les missions jésuites canadiennes. Ces chevaux ont conservé leur pureté jusqu'à aujourd'hui après avoir été presque perdus à jamais. Tout le crédit en revient au peuple canadien-français qui a déployé des efforts héroïques pour les sauver ainsi qu'aux autres Canadiens qui leur ont prêté main-forte pour contribuer à préserver cette race.»

Cependant, vous ne contestez pas ces antécédents historiques, de sorte que je ne poursuivrai pas plus loin, mais elle dit que l'idée de faire de cette race de cheval le cheval national est appuyée par les dossiers des Archives nationales du Canada, par Canadiana en ligne, par l'Institut canadien de microreproduction historique, par les Relations des Jésuites, etc. C'est une belle lettre. Ce que je veux souligner, c'est qu'elle élève surtout des chevaux arabes et que maintenant qu'elle connaît l'histoire du cheval canadien, elle tient à me féliciter, ainsi que M. Calder, et elle appuie le projet de loi.

Le sénateur Wiebe: Je voudrais répondre aux préoccupations exprimées par le sénateur Sparrow. Je n'avais jamais entendu parler du cheval canadien avant que le sénateur Murray présente son projet de loi à la Chambre. Mon cheval favori a toujours été le cheval Morgan. C'est avec plaisir que j'ai appris que le cheval Morgan a été développé à partir du cheval canadien. Ce qu'il y a de merveilleux au sujet du cheval canadien — outre le discours très persuasif du sénateur Murray, qui m'a convaincu que je devrais appuyer ce projet de loi —, c'est que ce cheval a évolué ici au Canada au fil des ans. Le cheval qui est arrivé ici en guise de cadeau du roi n'est pas le même cheval qui est élevé et enregistré aujourd'hui. Il a pris de la maturité et a évolué au Canada de la même façon précisément que le cheval Morgan s'est développé aux États-Unis.

Après avoir pris la parole à la Chambre en faveur de ce projet de loi, j'ai fait quelques recherches pour savoir s'il y avait d'autres races au Canada qui avaient vu le jour ici. J'ai parlé à certains membres de l'Association des éleveurs de Quarter Horse qui sont très fiers de leur cheval. Cependant, ils sont aussi fiers du fait, comme la lettre l'indique, qu'il y a un cheval qui a été développé ici même au Canada. À la suite de mes entretiens avec eux, j'ai eu le sentiment qu'ils appuyaient cette mesure législative. C'est la raison pour laquelle je l'appuie moi aussi.

Monsieur Calder, vous en êtes maintenant à votre troisième tentative. Compte tenu du fait que le Sénat pourrait adopter ce projet de loi, quelles sont les chances qu'il soit adopté à son retour à la Chambre des communes?

Mr. Calder: If the bill is passed on this side and goes over to the House of Commons, then I will withdraw my bill and sponsor the senator's bill, which I will push as hard as I possibly can. I hope it has a good chance. The only detractor that I can see from this now would be the Bloc. As soon as it comes to the House of Commons, I have horse breeders lined up in Quebec ready to go.

Yes, this is the third time around, but each time around something is learned. I have all my soldiers lined up and ready to go as soon as it comes into the House of Commons and is deemed votable.

Senator Wiebe: That is good to hear.

Mr. Calder: The Canadian horse is not only the foundation stock for the Morgan horse, but also the foundation stock for Standardbred, the Tennessee Walking Horse and Saddle breeds. There is a picture of it here, if you are interested.

Senator Oliver: We have seen it at our first meeting.

Senator Tunney: I am quite familiar with the Newfoundland horse and with the class and type of the Canadian horse. I am sure there is no relationship. There may have been one in the past, however, there is not now. If you classified the two horses you would know that there is an absolute difference.

We are doing two things with this bill. We are officially naming it the Canadian horse and we are officially recognizing it as the national horse of Canada. I will certainly support the bill.

Senator Fairbairn: As many of you will know, I have been totally supportive of this bill from the beginning — not just because I like Senator Murray and Mr. Calder but I truly do like the Canadian horse. It lives and breeds with enthusiasm in my area of the country and it is hugely admired. This is a good thing to do and I support the bill completely.

The Chairman: As chairman, I certainly understand what Senator Sparrow is saying. On the other hand, I was impressed by the sense of unity. We had several witnesses from Quebec, Ontario and British Columbia. I was impressed with the sense of unity that this brought as recognizing it as the Canadian horse. I do not know whether the rest of you as members sitting in the hearings got that same feeling.

Is it agreed, honourable senators, that the committee move to clause-by-clause consideration of Bill S-22?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

The Chairman: Shall the title stand postponed?

Senator Day: Mr. Chairman, I move that Bill S-22 be amended, on page 1, by replacing the long title with the following:

An Act to provide for the recognition of the Canadian horse as the national horse of Canada.

That is motion No. 4 in your kits.

M. Calder: Si le projet de loi est adopté de notre côté et qu'il est renvoyé à la Chambre des communes, je retirerai mon projet de loi et je parrainerai le projet de loi du sénateur, avec toute la vigueur dont je suis capable. J'espère qu'il a de bonnes chances. D'après moi, ses seuls détracteurs proviendraient du Bloc. Dès que la Chambre des communes en sera saisie, je ferai intervenir les éleveurs de chevaux du Québec.

Oui, c'est effectivement ma troisième tentative, mais à chaque fois, j'apprends quelque chose. J'ai maintenant tous mes soldats bien alignés et prêts à livrer bataille dès qu'il aura été décidé que mon projet de loi fera l'objet d'un vote à la Chambre des communes.

Le sénateur Wiebe: C'est bon à entendre.

M. Calder: Le cheval canadien est certes le sujet de souche pour le cheval Morgan, mais aussi pour le Standardbred, le Tennessee Walking Horse et les races Saddle. J'ai une photo ici, si cela vous intéresse.

Le sénateur Oliver: Nous l'avons vue à notre première séance.

Le sénateur Tunney: Je connais bien le cheval de Terre-Neuve ainsi que la catégorie et le type du cheval canadien. Je suis sûr qu'il n'y a aucun lien. S'il y en a peut-être eu un dans le passé, il n'y en a pas maintenant. Si vous classez ces deux chevaux, vous verrez qu'il y a une différence absolue.

Nous faisons deux choses au moyen de ce projet de loi. Nous désignons officiellement le cheval canadien et nous le reconnaissons officiellement comme cheval national du Canada. Je vais certainement appuyer la mesure.

Le sénateur Fairbairn: Comme bon nombre d'entre vous le savent déjà, je suis totalement en faveur du projet de loi depuis le début — non seulement parce que j'aime bien le sénateur Murray et M. Calder, mais parce que je suis une grande admiratrice du cheval canadien. Il prospère et se multiplie avec enthousiasme dans ma région du pays, et il est très admiré. Cette initiative est fort intéressante et je l'appuie sans réserve.

Le président: En tant que président, je comprends les arguments du sénateur Sparrow. Par ailleurs, j'ai été impressionné par le sentiment d'unité qui se dégage. Nous avons accueilli plusieurs témoins du Québec, de l'Ontario et de la Colombie-Britannique. J'ai été frappé par le fait que tous approuvaient cette reconnaissance du cheval canadien. J'ignore si les autres membres qui ont assisté à ces séances ont eu la même impression.

Honorables sénateurs, êtes-vous d'accord pour que nous passions à l'étude article par article du projet de loi S-22?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le président: Le titre est-il réservé?

Le sénateur Day: Monsieur le président, je propose que le projet de loi S-22, à la page 1, soit modifié par substitution, au titre intégral de ce qui suit:

Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada.

C'est la motion 4 dans vos trousseaux.

The Chairman: Would you agree that we deal with that at the end of the amendments?

Senator Day: Yes.

The Chairman: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 1 stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 2 carry? I have an amendment to clause 2, which reads:

That Bill S-22 be amended, on page 2.

(a) by replacing, in the French version, the heading preceding clause 2 with the following:

“LE CHEVAL NATIONAL”; and

(b) by replacing , in clause 2, lines 3 and 4 with the following:

“2. The horse known as the Canadian horse is hereby recognized and de-”

Senator Day: I so move.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 2 carry, as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 1 carry? Do I have a motion to amend clause 1?

Senator Day: Yes, you do.

The Chairman: It is moved:

That Bill S-22 be amended in clause 1, on page 2, by replacing, in the French version, lines 1 and 2 with the following:

“1. *Loi sur le cheval national du Canada.*”

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall clause 1 carry as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the preamble carry?

Senator Day: We have another motion.

The Chairman: I have a motion to amend the preamble? It is moved:

That Bill S-22 be amended, in the preamble, on page 1:

Le président: Seriez-vous d'accord pour que nous y revenions à la fin des amendements?

Le sénateur Day: Oui.

Le président: Le préambule est-il réservé?

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord.

L'article 1 est-il réservé?

Des voix: D'accord.

Le président: D'accord.

L'article 2 est-il adopté? J'ai une motion d'amendement au sujet de l'article 2. Il est proposé:

Que le projet de loi S-22 soit modifié, à la page 2.

a) par substitution, dans la version française, à l'intertitre précédant l'article 2, de ce qui:

«LE CHEVAL NATIONAL»; et

b) à l'article 2, par substitution, aux lignes 3 à 5, de ce qui suit:

«2. Le cheval canadien est reconnu et désigné comme le cheval national du Canada.»

Le sénateur Day: J'en fais la proposition.

Le président: Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

L'article 2 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

L'article 1 est-il adopté? Ai-je une motion visant à amender l'article 1?

Le sénateur Day: Oui.

Le président: Il est proposé:

Que le projet de loi S-22 soit modifié, à l'article 1, à la page 2, par substitution, dans la version française, aux lignes 1 et 2, de ce qui suit:

«1. *Loi sur le cheval national du Canada.*»

Est-ce d'accord?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

L'article 1 modifié est-il adopté?

Des voix: D'accord.

Le président: Adopté.

Le préambule est-il adopté?

Le sénateur Day: Nous avons une autre motion.

Le président: J'ai une motion visant à amender le préambule. Il est proposé:

Que le projet de loi S-22 soit modifié, dans le préambule, à la page 1:

- (a) by replacing line 1 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was in-”;
- (b) by replacing line 6 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse in-”;
- (c) by replacing line 12 with the following:
“known the Canadian horse have made clear”;
- (d) by replacing line 17 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was at”;
- (e) by replacing lines 24 and 25 with the following:
“re-establish and preserve the Canadian horse;”: and
- (f) by replacing line 28 with the following:
“the Canadian horse in the history of Canada;”

Is it agreed?

Senator Day: If I may, Mr. Chairman, the French is somewhat different from the amendments we have just made on the English side. Are you going English side and then French side?

The Chairman: We can proceed that way, yes.

Senator Day: The effect of the amendments we are voting on now is to change “Canadien” to “Canadian” in English. In the French, we are taking away “cheval de race.” It is a different amendment.

The Chairman: Are we all in favour of the amendments thus far?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the preamble carry as amended, or do we have to deal with the amendment in the French language?

Senator Day: Yes.

The Chairman: Would you read it out, please?

[Translation]

Senator Day: I move:

That Bill S-22 be amended, in the preamble, on page 1:

- (a) by replacing line 1 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was in-”;
- (b) by replacing line 6 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse in”;
- (c) replacing line 12 with the following:
“known the Canadian horse have made clear”;
- (d) by replacing line 17 with the following:
“WHEREAS the Canadian horse was at”;
- (e) by replacing lines 24 and 25 with the following:
“re-establish and preserve the Canadian horse,” and

- a) par substitution, à la ligne 2, de ce qui suit:
«Que le cheval canadien a été»;
- b) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit:
«Que les chevaux canadiens se»;
- c) par substitution, à la ligne 14, de ce qui suit:
«cheval canadien en ont loué les»;
- d) par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit:
«Que le cheval canadien a failli»;
- e) par substitution, aux lignes 26 et 27, de ce qui suit:
«préserver le cheval canadien»;
- f) par substitution, aux lignes 29 et 30, de ce qui suit:
«reconnaître la place exceptionnelle du cheval canadien dans l’histoi-».

Est-ce d’accord?

Le sénateur Day: Avec votre autorisation, monsieur le président, je signale que la version française est quelque peu différente des amendements que nous venons d’apporter dans la version anglaise. Allez-vous passer de la version anglaise à la version française?

Le président: Nous pouvons procéder de cette façon, oui.

Le sénateur Day: L’objet des amendements sur lesquels nous sommes appelés à voter maintenant est de remplacer «canadien» par «Canadian» en anglais. Dans la version française, nous supprimons «cheval de race». C’est un amendement différent.

Le président: Sommes-nous tous en faveur des amendements jusqu’ici?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Le préambule modifié est-il adopté ou devons-nous voter séparément sur l’amendement de la version française?

Le sénateur Day: Oui.

Le président: Pourriez-vous le lire, je vous prie?

[Français]

Le sénateur Day: Je propose:

Que le projet de loi S-22 soit modifié, dans le préambule, à la page 1:

- a) par substitution, à la ligne 2, de ce qui se suit:
«que le cheval canadien a été»;
- b) par substitution, à la ligne 7, de ce qui suit:
«que les chevaux canadiens se»;
- c) par substitution, à la ligne 14, de ce qui suit:
«cheval canadien en ont loué les»;
- d) par substitution, à la ligne 19, de ce qui suit:
«que le cheval canadien a failli»;
- e) par substitution, aux lignes 26 et 27, de ce qui suit:
«préserver le cheval canadien;»;

(f) by replacing line 28 with the following:
“the Canadian horse in the history of Canada”.

[English]

The Chairman: Are we in agreement, those who understand?

Senator Day: Effectively, it is just taking out the way we described “cheval de race.” We are taking that word out.

The Chairman: Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the preamble carry as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the title carry? Do I have a motion to amend the title?

Senator Day: It is Motion No. 4 in your package. In English, it would change the word “Canadien” to “Canadian”, as previously mentioned.

[Translation]

The motion reads as follows in French:

Que le projet de loi S-22, à la page 1, soit modifié par substitution, au titre intégral, de ce qui suit:

“Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada”.

[English]

The Chairman: All in favour?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Shall the title carry as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Is it agreed that this bill be adopted as amended?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Are there any observations to be appended to the report?

Senator Murray: No.

The Chairman: Is it agreed that I report this bill as amended at the next sitting of the Senate?

Hon. Senators: Agreed.

The Chairman: Carried.

Senator Murray: Thank you, Mr. Chairman, and all honourable senators.

The committee adjourned.

f) par substitution, aux lignes 29 et 30, de ce qui suit:

«reconnaître la place exceptionnelle du cheval canadien dans l’histoire».

[Traduction]

Le président: Ceux qui ont compris sont-ils d’accord?

Le sénateur Day: En fait, il s’agit simplement de supprimer «cheval de race». Nous supprimons cette expression.

Le président: Est-ce d’accord?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Le préambule modifié est-il adopté?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Le titre est-il adopté? Ai-je une motion visant à amender le titre?

Le sénateur Day: Il s’agit de la motion numéro 4 dans votre trousse. En anglais, dans la version anglaise, on remplace le mot «Canadien» par «Canadian», comme je l’ai déjà mentionné.

[Français]

En français on dit:

Que le projet de loi S-22, à la page 1, soit modifié par substitution, au titre intégral, de ce qui suit:

«Loi portant reconnaissance du cheval canadien comme le cheval national du Canada».

[Traduction]

Le président: Vous êtes tous d’accord?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Le titre modifié est-il adopté?

Des voix: Adopté.

Le président: Adopté.

Le projet de loi modifié est-il adopté?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Dois-je annexer des observations au rapport?

Le sénateur Murray: Non.

Le président: Plaît-il aux honorables sénateurs que je fasse rapport du projet de loi modifié à la prochaine séance du Sénat?

Des voix: D’accord.

Le président: Adopté.

Le sénateur Murray: Je vous remercie, monsieur le président, ainsi que tous les honorables sénateurs.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing
45 Sacré-Coeur Boulevard,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada —
Édition
45 Boulevard Sacré-Coeur,
Hull, Québec, Canada K1A 0S9

WITNESSES—TÉMOINS

The Honourable Lowell Murray, P.C.;
Mr. Murray Calder, M.P.

L'honorable Lowell Murray, c.p.;
M. Murray Calder, député.